CATALOGUE DE FORMATION



Professionnaliser les élu·es du CSE dans l'exercice de leur mandat en matière de santé, sécurité, conditions de travail et prévention des violences

Egalité à la page

UN PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

pour les élues du CSE

1

EXERCER SON MANDAT

Formation initiale SSCT

Développer ses compétences en santé, sécurité et conditions de travail

5 jours (35 heures)

2

PRÉVENIR & AGIR

Référent harcèlement

Prévenir les violences au travail et contribuer au traitement des signalements

2 jours (14 heures)

www.egalitealapage.com
contact@egalitealapage.fr
Organisme de formation certifié Qualiopi

SOMMAIRE

Ce catalogue s'adresse aux élu·es du CSE souhaitant renforcer leurs compétences en matière de santé, sécurité, conditions de travail et prévention des violences professionnelles. Vous y retrouverez les formations conçues pour vous accompagner dans l'exercice de votre mandat et de vos missions de représentation du personnel.

01 **Formation initiale SSCT pour les élu·es du CSE** — p. 3

👥FORMATIONS DESTINÉES AUX ÉLU·ES DU CSE | ⏱️ 5 jours ((35 heures)

02 **Référent harcèlement : de la prévention des violences au travail au traitement des signalements** — p. 4

👥 FORMATIONS DESTINÉES AUX ÉLU·ES DU CSE | ⏱️ 2 jours (14h00)

Formation initiale SSCT pour les élu·es du CSE

Développer son rôle en matière de santé, sécurité et conditions de travail

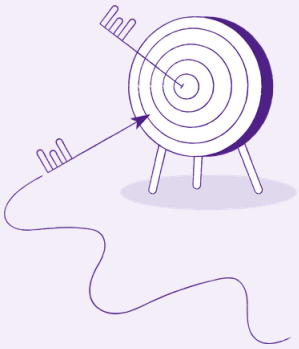
🤝 **FORMATIONS DESTINÉES AUX ÉLU·ES DU CSE**

DURÉE
5 jours
(35 heures)

PUBLIC
Membres de la délégation du Comité Social et Économique (CSE).

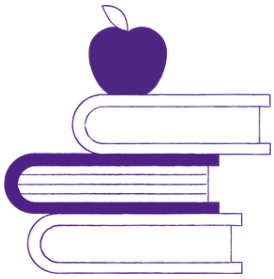
PRÉREQUIS
- Exercer un mandat d'élu·e au CSE ;
- Disposer d'une adresse électronique professionnelle individuelle.

TARIFS
Tarifs sur devis.
Les demandes de devis ou de proposition commerciale sont à adresser par mail : contact@egalitealapage.fr



OBJECTIFS DE LA FORMATION
- **Identifier les attributions et moyens d'action du CSE** en matière de santé, sécurité et conditions de travail ;
- **Comprendre le cadre réglementaire applicable** à l'exercice de leur mandat ;
- **Participer à la démarche de prévention des risques** professionnels ;
- **Repérer les principaux risques professionnels** et leurs impacts sur les salarié·es ;
- **Mobiliser les outils et prérogatives du CSE** pour agir en matière de santé, sécurité et conditions de travail ;
- **Contribuer à l'amélioration des conditions de travail** au sein de leur organisation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



📄 Études de cas

🔍 Analyse de situations

💬 Échanges de pratiques

📚 Apports théoriques

🎯 Mises en situation

👥 Travaux en sous-groupes



MODALITÉS D'ÉVALUATION
- En amont : questionnaire d'auto-évaluation et recueil des attentes.
- Pendant : évaluation continue à travers des exercices, analyses de situations, études de cas et mises en situation.
- Après : questionnaire d'auto-évaluation et de satisfaction.



ACCESSIBILITÉ
Toutes nos formations sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap.

Afin d'évaluer et anticiper les aménagements nécessaires, merci de prendre contact avec notre Référente Handicap : Mme HANEK Céline – celine.hanek@egalitealapage.fr



MODALITÉS & DELAIS D'ACCÈS
Les demandes d'inscription ou d'informations sont à adresser par mail (contact@egalitealapage.fr).
À réception de la demande, les besoins du demandeur sont étudiés et l'adéquation du projet avec les objectifs et les prérequis de la formation est vérifiée. L'inscription est confirmée après validation des modalités de formation, et réception du devis et de la convention signés.
Le délai d'accès est de 45 jours.

Référent harcèlement : de la prévention des violences au travail au traitement des signalements

Prévenir, accueillir et traiter les situations de violences, de discrimination et de harcèlement au travail

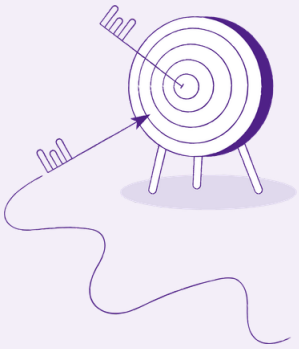
🤝 **FORMATIONS DESTINÉES AUX ÉLU·ES DU CSE**

DURÉE
2 jours
(14 heures)

PUBLIC
Référent·es harcèlement, représentant·es du personnel, membres de cellules d'écoute, acteur·rices du dispositif de signalement et professionnel·les participant au traitement des situations signalées.

PRÉREQUIS
- Être amené·e à intervenir dans le traitement des signalements ;
- Disposer d'une adresse électronique professionnelle individuelle.

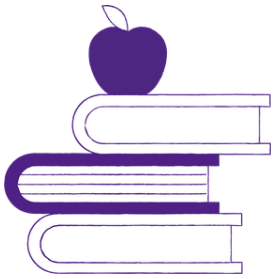
TARIFS
Tarifs sur devis.
Les demandes de devis ou de proposition commerciale sont à adresser par mail : contact@egalitealapage.fr



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Repérer les situations de violence**, de discrimination et de harcèlement ;
- **Adopter une posture adaptée** dans l'accueil d'un signalement ;
- Identifier les impacts des violences sur les personnes concernées
- **Conduire un entretien** de recueil d'information ;
- **Évaluer les éléments permettant d'apprécier une situation** et son niveau d'urgence ;
- **Orienter et accompagner les personnes** vers les ressources adaptées ;
- **Produire un compte rendu structuré** dans le cadre du traitement d'un signalement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



📄 Études de cas

🔍 Analyse de situations

💬 Échanges de pratiques

📚 Apports théoriques

🎯 Mises en situation

👥 Travaux en sous-groupes



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- En amont : questionnaire d'auto-évaluation et recueil des attentes.
- Pendant : évaluation continue à travers des exercices, analyses de situations, études de cas et mises en situation.
- Après : questionnaire d'auto-évaluation et de satisfaction.



ACCESSIBILITÉ
Toutes nos formations sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap.

Afin d'évaluer et anticiper les aménagements nécessaires, merci de prendre contact avec notre Référente Handicap : Mme HANEK Céline – celine.hanek@egalitealapage.fr



MODALITÉS & DELAIS D'ACCÈS
Les demandes d'inscription ou d'informations sont à adresser par mail (contact@egalitealapage.fr).
À réception de la demande, les besoins du demandeur sont étudiés et l'adéquation du projet avec les objectifs et les prérequis de la formation est vérifiée. L'inscription est confirmée après validation des modalités de formation, et réception du devis et de la convention signés.
Le délai d'accès est de 45 jours.